

**ARRÊTÉ DEP-2025-252 PORTANT NOMINATION DU JURY DU CERTIFICAT D'APTITUDE  
PROFESSIONNELLE EQUIPIER POLYVALENT DE COMMERCE**

**La directrice du service interacadémique des examens et concours :**

**Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

**Vu** l'arrêté du 29 octobre 2019 portant création du certificat d'aptitude professionnelle équipier polyvalent de commerce ;

**Vu** l'arrêté rectoral DEP-2025-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

**- ARRÊTE -**

**Article 1** : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle équipier polyvalent de commerce pour la session 2025 dans l'académie de Versailles, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Ahmed ANFI, professionnel

Vice-présidente :

Madame Mireille BEAUDELOT, enseignante

Enseignants :

Madame Delphine JOUFFROY

Madame Emilie SLIMANE

Monsieur Aymen SFAXI

Monsieur Pascal LOLIGNIER

Professionnels :

Madame Jessica RIZZUTO

Monsieur Stéphane GEHER

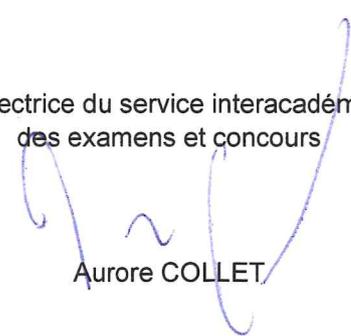
Monsieur Nicolas CYNOBER

Monsieur Maxime KOUCHNIR

**Article 2** : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 5 juin 2025.

La directrice du service interacadémique  
des examens et concours

  
Aurore COLLET